AICN
Alliance Immobilière
pour la Convergence Numérique

Communiqué de presse
8 décembre 2022

Un an après le lancement de l'Alliance Immobilière pour la Convergence Numérique, les professionnels de l'immobilier d'entreprise dressent un bilan positif de leur action collective.

A l'occasion du SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise de Paris), les 12 associations professionnelles signataires de l'Alliance Immobilière pour la Convergence Numérique ont présenté l'avancée des travaux lancés il y a un an. L'objectif affiché en 2021 était clair : rassembler en un même lieu autour d'un même objectif l'ensemble des acteurs de la chaîne immobilière en vue de fluidifier et simplifier les échanges d'informations au sein de l'industrie immobilière.

La méthodologie retenue est simple et efficace : trouver des cas d'usage partagés entre les différents acteurs, identifier les données les plus importantes à uniformiser et à intégrer dans un référentiel commun, avant de tester une mise en application auprès d'un opérateur et de proposer in fine sa généralisation à l'ensemble de acteurs.

Cinq groupes de travail actifs
Afin de mieux satisfaire les attentes de l'utilisateur final et pour répondre aux enjeux de plus en plus globaux, cinq groupes de travail sont constitués autour de cinq thématiques transverses :
- Dossier Ouvrages Exécutés
- Charges locatives
- Taxonomie
- Reporting énergétique
- Plan pluriannuel de travaux

Ce dernier est aujourd'hui le « cas d'usage » le plus avancé et est en phase d'adoption dans plusieurs entreprises du secteur.

L'Alliance : lieu de partage, de sensibilisation et d'émulation sur les grands enjeux du secteur.
L'AICN a su faire preuve d'une grande réactivité à l'automne quand l'impératif de sobriété énergétique a imposé à chaque acteur de se mettre en ligne. **Plusieurs organisations professionnelles engagées dans l'Alliance** ont, par exemple, fait le choix, **de manière concertée de signer aujourd'hui la charte ÉcoWatt.**

La fiche Ecowatt, un outil de dialogue au service de la sobriété énergétique

En l'espace de quelques semaines, les associations membres de l'AICN ont produit fin septembre un outil de dialogue : **la fiche Ecowatt** qui permet d'aligner l'ensemble des parties prenantes mobilisées dans l'exploitation des parcs immobiliers.

Déployée sur plusieurs milliers d'immeubles de bureau, la fiche Ecowatt est aujourd'hui un outil précieux qui recense **les actions à mettre en œuvre en période critique** mais également celles qui assurent que toutes les mesures d'efficacité énergétique sont activées en permanence pour une **réduction de la consommation à plus long terme**.

Ainsi, et au-delà de son strict périmètre, l'Alliance Immobilière pour la Convergence Numérique dresse aussi aujourd'hui un bilan positif sur la dynamique qu'elle a su insuffler. C'est désormais un lieu de partage, de sensibilisation et d'émulation sur les grands enjeux du secteur.

Les prochaines étapes

Après une année riche en travaux qui ont abouti à l'élaboration de référentiels, l'année 2023 sera consacrée à les tester et à procéder à leur adoption pour atteindre les bénéfices attendus.

À propos de l'AICN

L'AICN (Alliance Immobilière pour la Convergence Numérique) a été créée par 12 associations professionnelles qui représentent l'ensemble de la chaîne Immobilière : Investisseurs, Promoteurs, Utilisateurs, Gestionnaires, Exploitants Multitechniques, Equipementiers, Data et Technologies numériques. La multitude des métiers impliqués illustre la très bonne représentativité de l'AICN.

L'AICN réunit les acteurs de la chaîne immobilière dans l'objectif de fluidifier les échanges d'information et de données. Afin de mieux satisfaire les attentes de l'utilisateur final et pour répondre aux enjeux de plus en plus globaux (ESG, flexibilité des usages, etc…), l'AICN vise à définir une liste de données et de méta données permettant l'élaboration d'un référentiel tout à la fois clair, logique, précis et évolutif.

Contact presse
Françoise LEROY
Secrétaire Générale - APROMA
aproma.secretariat.general@gmail.com
06 15 82 98 05